

Introduction **Retour sur une enquête aux marges du logement ordinaire**

Pascale Dietrich-Ragon
et Marie Loison

Depuis les années 1990, le mal-logement gagne du terrain dans les grandes villes européennes. Dans leur rapport publié en 2023, la Fondation Abbé Pierre et la Feantsa⁽¹⁾ estiment qu'il y a au minimum 1 287 000 personnes à la rue, hébergées en urgence et prises en charge dans les centres d'accueil et d'accompagnement en Europe (Horvat et Coupechoux, 2024⁽²⁾). Si ces chiffres font l'objet d'âpres discussions, un consensus se dégage : ils sous-estiment très probablement la gravité du problème. En France, la cherté du logement et l'augmentation des inégalités résidentielles ont déstabilisé des personnes qui, auparavant, réussissaient à se loger. C'est par exemple le cas des travailleurs précaires hébergés (Dietrich-Ragon et Remillon, 2022), «invalidés» par les prix élevés du marché immobilier et les discriminations des bailleurs privés (Challe *et al.*, 2021). Par ailleurs, la pénurie de logements sociaux, particulièrement forte dans les grandes agglomérations, a conduit les personnes les plus modestes à se replier vers des habitations excentrées, parfois dégradées et, dans les cas les plus extrêmes, à avoir recours aux centres d'hébergement et aux habitations de fortune. Face à ces difficultés, les politiques publiques ont beaucoup évolué depuis les années 1950 et de nombreux dispositifs d'aide se sont développés, mais le logement est aujourd'hui l'une des principales raisons de l'aggravation des inégalités sociales (Bugeja-Bloch, Lambert et Noûs, 2021).

L'une des figures centrales de l'exclusion du logement est celle du sans-abri, visible dans les espaces publics des grandes agglomérations. Elle suscite une attention médiatique saisonnière, surtout durant l'hiver, et fait l'objet de nombreuses études depuis les années 1980, en France comme à l'étranger (Choppin et Gardella, 2013 ; Pichon, Girola et Jouve, 2016 ; Wright et Rubin, 1998). Elle constitue cependant la partie émergée d'un iceberg composé d'une myriade d'autres situations qui forment la nébuleuse d'une précarité résidentielle massive et moins visible. Un nombre croissant de personnes vivent ainsi éloignées des grands centres urbains, dans des camions ou des cabanes (Auger, 2023), campent à l'année (Lion, 2024), ou

(1) Les abréviations mentionnées sont détaillées dans le glossaire en début d'ouvrage.

(2) Les références bibliographiques sont en fin d'ouvrage.

ne fréquentent pas (ou plus) les structures d'aide (Lévy, 2015). C'est à cette population tenue à l'écart du logement ordinaire, mal connue de la statistique publique, peu investiguée par les médias et peu prise en compte par les politiques publiques, que ce livre s'intéresse.

Quelles trajectoires ont conduit ces personnes à vivre aux marges du logement ordinaire ? Quelles difficultés spécifiques rencontrent-elles ? Comment vivent-elles concrètement au quotidien ? Quelles ressources et quelles stratégies mettent-elles en place pour (sur) vivre et, enfin, quels liens entretiennent-elles avec les services d'aide ?

Afin de répondre à ces questions, cet ouvrage réunit des contributions ayant pour point commun l'utilisation de tout ou partie d'un corpus original de 63 entretiens menés par l'Ined auprès de personnes sans logement personnel. Il mobilise des auteurs et autrices spécialistes de la question qui se sont tous et toutes emparé·es du matériau mis à leur disposition en l'utilisant à leur convenance, selon la problématique traitée, tout en l'associant à leurs propres données d'enquête afin de développer leurs analyses.

I. La genèse d'un projet collectif

Ce projet est parti de la volonté de valoriser un corpus d'entretiens resté quasiment inexploité pendant plusieurs années. Il est donc nécessaire de rappeler les enjeux et objectifs de ce travail collectif mené en 2013 dans le cadre d'un groupe de travail intitulé « Cabanes et habitations de fortune ». Nous indiquerons ensuite les consignes qui ont été données aux contributeurs et contributrices afin d'exploiter ce matériau réalisé dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui, puis soulignerons la pertinence d'une démarche atypique, consistant à « faire du neuf avec du vieux ».

1. Le groupe « Cabanes et habitations de fortune »

Le groupe de travail « Cabanes et habitations de fortune », créé en 2013 à l'Ined, regroupait des chercheurs et chercheuses de différentes disciplines (essentiellement sociologues, démographes et géographes)⁽³⁾. Il faisait partie d'un ensemble d'initiatives successives qui, depuis le milieu des années 1990, ont eu pour but de mesurer l'absence de logement personnel en France (Marpsat et Firdion, 2000).

Dans le prolongement de l'enquête statistique nationale menée en 2001 auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas chauds, destinés principalement aux sans-domicile, l'Ined

(3) Julien Billion, Julie Chapon, France Guérin-Pace, Christophe Imbert, Gaspard Lion, Marie Loison-Leruste, Maryse Marpsat, Séverine Mayol, Renaud Orain, Fannie Plessis, Martine Quaglia et Barbara Schuch faisaient partie du groupe de travail.

Encadré 1. L'enquête Sans Domicile de 2012

L'enquête par questionnaire auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas, dite enquête Sans Domicile, a été réalisée en janvier et février 2012 par l'Insee et l'Ined (ADISP-CMH [diffuseur]).

Le champ de l'enquête est constitué des personnes de 18 ans ou plus, vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitant·es et ayant fréquenté au moins une fois pendant la période de l'enquête un service d'hébergement, de restauration gratuite ou une halte de nuit, y compris les lieux mobilisés de façon exceptionnelle en cas de grand froid. Sur les 8 700 francophones* usager·es de ces services interrogés, 4 500 ont répondu en face à face et 4 200 ont renseigné un questionnaire plus court auto-administré, dans un échantillon de 1 300 services d'aide. Un questionnaire autoadministré en 14 langues a également été rempli par 1 500 non-francophones. Les pondérations tiennent compte notamment des différences individuelles dans la fréquentation des services.

Le champ de l'enquête ne correspond pas tout à fait à la population des sans-domicile : parmi les personnes qui dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation, certaines ne fréquentent aucun service de restauration gratuite ni aucune halte de nuit. Il n'est donc pas possible de les atteindre dans le cadre de l'enquête. Les personnes sans domicile vivant dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants ou dépourvues des services d'aide mentionnés sont également exclues du champ de l'enquête. Par ailleurs, certaines personnes en logement (locataires, hébergées par une tierce personne, voire propriétaires de leur logement) ont répondu au questionnaire (12 % des interrogé·es sont ainsi locataires ou propriétaires de leur logement et 7 % logé·es par un tiers ou payant leur hôtel). L'enquête distingue donc les personnes en logement, les personnes sans domicile, c'est-à-dire les personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation (sans-abri), y compris les haltes de nuit qui ne sont pas équipées pour y dormir, ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert de façon exceptionnelle en cas de grand froid) et les « autres personnes sans logement personnel » (en squat, logées par un tiers, en caravane, à l'hôtel mais en payant elles-mêmes la chambre, etc.).

*Les personnes non francophones ne sont pas prises en compte dans les analyses quantitatives de cet ouvrage car le questionnaire auquel elles ont répondu, très court, ne permettait pas d'analyse aussi poussée que celle obtenue avec les questionnaires passés auprès des francophones.

et l’Insee ont souhaité estimer la part de sans-abri couverts par une enquête utilisant cette méthodologie et envisager l’ajout d’autres types de services (petits-déjeuners, accueils de jour, équipes itinérantes) pour préparer l’enquête Sans Domicile qui allait être conduite en 2012 (cf. encadré 1). Une enquête méthodologique quantitative, EMSA2009⁽⁴⁾ (Marpsat et Quaglia, 2010), a ainsi été menée en janvier 2009 à Toulouse et a permis d’introduire les services de petits-déjeuners dans l’enquête de 2012.

Parallèlement, le groupe de travail « Cabanes et habitations de fortune » s’est constitué pour interroger la méthodologie d’un point de vue plus qualitatif. Il avait pour objectif d’aller à la rencontre de personnes sans logement personnel (sans-domicile hébergé·es dans des centres d’hébergement ou vivant dans des formes d’habitat alternatif ou des habitations de fortune – camions, yourtes, cabanes, tentes, squats, etc.), en situation de non-recours aux aides ou fréquentant des services d’aide dans des villes de moins de 20 000 habitant·es, non couvertes par l’enquête statistique de 2001. À l’aide d’entretiens, il visait à étudier plusieurs aspects de la vie quotidienne de ces personnes et à approfondir les connaissances concernant leurs conditions de vie, leur accès aux soins, leur rapport à l’emploi ou leurs trajectoires résidentielles et familiales. Il s’agissait également d’interroger leur perception de leur propre situation et des institutions. Comme l’indiquait Martine Quaglia qui coordonnait à l’Ined ce groupe de travail : « L’analyse des entretiens réalisés dans le cadre du groupe « Cabanes et habitations de fortune » aura pour objectif d’étudier les effets de la norme et des représentations associées à un logement « ordinaire », comme mode d’habitation idéal⁽⁵⁾ ».

Après avoir travaillé à l’élaboration d’une grille d’entretien commune⁽⁶⁾, plusieurs chercheurs et chercheuses du groupe ont réalisé, en 2013, 63 entretiens avec des personnes sans logement personnel et 10 avec des responsables de structures d’accueil. Seule une partie des matériaux recueillis dans le cadre de ce groupe de travail très informel a ensuite été utilisée dans des recherches ciblées (Dietrich-Ragon, 2022 ; Loison, 2023a ; Loison-Leruste et Perrier, 2018, 2019). Ce projet d’ouvrage a vu le jour dans le but de poursuivre cette exploitation et ne pas laisser ce matériau d’enquête à l’abandon.

2. La difficulté d’interroger des personnes sans domicile

Afin de valoriser ces entretiens, nous avons donc sollicité des auteurs et autrices travaillant sur le sans-domicilisme (Loison, 2023b). Toutefois, nous nous sommes rapidement aperçues que ce corpus présentait des limites

(4) Enquête méthodologique sur les sans-abri, Insee-Ined, 2009.

(5) Martine Quaglia, présentation du groupe de travail « Cabanes et habitations de fortune » dans un document interne.

(6) Cf. annexe 2 en fin d’ouvrage.

méthodologiques, que la qualité des entretiens était très hétérogène et que, le plus souvent, ils ne permettaient pas à eux seuls de traiter certaines problématiques ciblées.

En premier lieu, la constitution de ce corpus est particulière et ne respecte pas les canons académiques et méthodologiques d'une enquête. Les enquêteurs et enquêtrices se sont appuyé·es sur leur propre connaissance du terrain, sur leurs réseaux et sur leurs intérêts de recherche pour contacter les personnes interrogées. Nous ne savons pas précisément quels ont été les critères de sélection des entretiens qui ont été réalisés. Le groupe de travail cherchait cependant à interroger des personnes « sans logement personnel » qui connaissent des formes d'insécurité de logement. Les personnes sans domicile mais aussi celles vivant dans des formes d'habitat plus marginales comme les mobil-homes, les camions ou les cabanes étaient plus particulièrement ciblées. Il s'agissait également d'aller dans des territoires ruraux, moins bien investigués dans les grandes enquêtes de la statistique publique et faisant moins souvent l'objet de recherches qualitatives.

En outre, le protocole d'enquête était relativement souple et les personnes engagées dans ce groupe travaillaient sur des thématiques différentes (la paternité, les jeunes, les mobilités, les relations aux institutions d'aide, la vie en camping, les représentations sociales, etc.). Les entretiens témoignent de cette richesse des thématiques et des approches. Mais la grande liberté laissée à chacun·e a aussi son revers : des entretiens sont parfois ciblés sur des aspects particuliers et certains manquent de précision (par exemple, les caractéristiques sociales ou l'âge de certaines personnes font parfois défaut). De même, des questions de la grille commune ne sont pas abordées systématiquement. Parfois, la qualité d'un entretien laisse à désirer, les relances étant maladroites, trop formelles ou au contraire trop informelles comme en témoigne le tutoiement utilisé par certain·es enquêteurs ou enquêtrices et pas par d'autres.

Face à ces imperfections et à ces manques, les contributeurs et contributrices de cet ouvrage ont été confronté·es au problème de ne pouvoir traiter d'un aspect précis de la trajectoire des enquêté·es, comme l'usage de drogues ou le placement dans l'enfance, qui étaient abordés de façon relativement superficielle dans beaucoup d'entretiens. Nous leur avons donc proposé de compléter ces données avec leur propre matériel d'enquête. La règle que nous leur avons fixée était la suivante : ils et elles pouvaient mobiliser leurs propres entretiens ou données de terrain mais devaient absolument utiliser au moins un entretien du corpus commun. Il leur était donc possible de choisir seulement une partie des entretiens en fonction de la thématique traitée. Ainsi, certain·es ont utilisé une grande partie du corpus tandis que d'autres n'ont sélectionné que les plus significatifs par rapport à leur sujet d'étude. Il est aussi arrivé que seul un entretien du corpus commun soit analysé quand l'angle de recherche était très spécifique (par exemple pour

étudier le camping résidentiel). Dans la suite de cet ouvrage, les entretiens issus du corpus commun seront appelés « entretiens Ined » afin d'être distingués de ceux réalisés par les contributeurs et contributrices dans leurs propres enquêtes (voir annexe récapitulative en fin d'ouvrage).

3. « Faire du neuf avec du vieux »

a. Mutations et permanences de la question du sans-domicilisme

L'utilisation d'entretiens réalisés en 2013 soulève plusieurs questions, à la fois pratiques mais aussi théoriques. La première a trait à leur ancienneté. Dans quelle mesure ces données sont-elles encore pertinentes alors que les profils des populations concernées et les dispositifs d'aide ont évolué (Dietrich-Ragon et Loison, 2024)? Autrement dit, quel est l'intérêt de les analyser plus de dix ans après et quelles conclusions valables peut-on en tirer?

Tout d'abord, il est nécessaire de relativiser l'apparente « nouveauté » des publics qui doit être réinterrogée dans une perspective historique plus longue. Dans ses recherches sur les femmes sans-domicile, Marie Loison montre par exemple que si les femmes sont devenues très visibles dans l'espace public et ont fait l'objet de politiques publiques spécifiques à partir des années 2010, elles sont longtemps restées dans l'ombre de « la question SDF » (Damon, 2002) et ont davantage fait l'objet d'un « déni d'antériorité » (Naudier, 2010) que d'une véritable « apparition » au sein de la population sans domicile (Loison, 2023a). Autrefois, elles étaient notamment prises en charge par des institutions spécialisées qui ne sont pas désignées comme des services d'aide à destination des sans-domicile, comme les couvents, les asiles, les prisons, les maisons closes, les refuges-ouvroirs ou les maisons maternelles (Loison, 2023a). Dès les années 1950 en France (Vexliard, 1957) ou les années 1980 aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni (O'Reilly-Fleming, 1993 ; Ouellette, 1989 ; Russell, 1991 ; Wright et Rubin, 1998), des auteurs et autrices mettaient déjà l'accent sur la présence des femmes dans les populations en situation de très grande précarité. Dans le même ordre d'idées, les sources historiques permettent de relativiser la transformation des visages de l'exclusion, même si certaines évolutions récentes sont patentées. Axelle Brodiez-Dolino souligne ainsi que « les archives privées et publiques ne cessent de déplorer comme une antienne, depuis les années 1990, la hausse du nombre de jeunes de moins de 30 ans, d'étranger·es et de personnes en fragilité psychique. Or, à nouveau, les sources des années 1900 et 1950 montrent des proportions tout à fait comparables, voire supérieures » (Brodiez-Dolino, 2018, p. 111-12).

Il est donc nécessaire de prendre de la distance par rapport à ce discours de nouveauté afin d'insister sur la continuité des problèmes que pose le sans-domicilisme et d'éviter les pièges d'une vision historiquement tronquée

et politiquement court-termiste de cette question sociale. Comme par le passé, c'est bien au carrefour des problématiques du logement, du travail, de la politique migratoire et sociale et des relations sociales et familiales que se situe le nœud explicatif de l'exclusion liée au logement, en France comme dans de nombreux pays (Snow et Anderson, 1993). De ce point de vue, l'utilisation d'entretiens datant du début des années 2010 ne nous semble donc pas problématique. Le contexte lui-même n'a pas tant changé que cela et comporte de nombreux invariants. Plusieurs travaux ont ainsi montré la permanence du fonctionnement des politiques publiques dont les logiques structurelles n'ont pas fondamentalement évolué (Damon, 2002). L'organisation de la prise en charge s'est certes complexifiée et de nouveaux dispositifs d'aide, plus ou moins « innovants », sont régulièrement créés, mais le paysage institutionnel continue de fonctionner selon des logiques identiques, comme celle de la dichotomie entre les places d'hébergement d'urgence et d'insertion⁽⁷⁾ (Aranda, 2019) ou de la segmentation des dispositifs en fonction des caractéristiques des publics (Brousse, 2006 ; Schlegel, 2022).

b. Des données qualitatives et un positionnement éthique

La seconde question posée par ce corpus concerne l'utilisation d'entretiens comme données secondaires d'analyse. Alors qu'il est fréquent d'utiliser des données quantitatives recueillies par des tiers (comme l'Insee ou l'Inserm par exemple), les données qualitatives sont le plus souvent produites directement par le chercheur ou la chercheuse qui les analyse, et rarement réutilisées par d'autres. L'analyse secondaire de matériaux ethnographiques est ainsi une pratique peu fréquente en sciences sociales, même si elle a tendance à se développer depuis quelques années avec la réalisation d'enquêtes qualitatives menées collectivement par des groupes de chercheurs et chercheuses qui mettent en commun leurs matériaux d'enquête⁽⁸⁾. Nous avons considéré que des spécialistes du sans-domicilisme ayant déjà une très bonne connaissance du terrain, pouvaient s'approprier les entretiens du corpus en écoutant les enregistrements et/ou en lisant leurs retranscriptions, tout comme d'autres peuvent réutiliser des données quantitatives produites par des instituts de statistique.

En s'appuyant sur les données d'une enquête relativement ancienne, cette démarche répond par ailleurs à un positionnement de recherche politique et éthique. Depuis quelques années, les responsables politiques et les

(7) Les dispositifs d'hébergement d'urgence, très peu sélectifs, souvent inconfortables et n'offrant un lit parfois que pour quelques nuits, s'opposent aux dispositifs dits d'« insertion », plus accueillants et où l'installation peut se faire pour une durée plus longue (voir le chapitre 1).

(8) Voir par exemple le collectif Rosa Bonheur (Collectif Rosa Bonheur, 2019), le Collectif Onze (Le Collectif Onze, 2013) ou l'enquête Elap (<https://elap.site.ined.fr>). On peut aussi mentionner l'enquête menée par Julien Talpin *et al.* dans les quartiers populaires (Talpin *et al.*, 2021).

gestionnaires de structures souhaitent obtenir toujours davantage de chiffres pour proposer des dispositifs « innovants » de prise en charge alors même que nombre d'enquêtes restent sous-exploitées. Cette surproduction de données est tout à fait dommageable pour la science et pour les personnes sans domicile qui sont sursollicitées par la recherche et les pouvoirs publics, alors même que leurs conditions de vie ne s'améliorent qu'à la marge ou pas du tout. Si nous participons en partie à ce mouvement en réalisant nos propres enquêtes de terrain, nous pensons également que beaucoup d'enquêtes n'ont pas été suffisamment exploitées et que certaines données restent utiles pour penser les problématiques d'aujourd'hui. Cet ouvrage s'inscrit donc dans une volonté de mettre à disposition de chercheurs et de chercheuses des matériaux de recherche peu, voire pas, exploités afin de leur donner une nouvelle vie. Dans la lignée du travail de conservation, de partage des données d'enquêtes et de réflexion collective sur la production des données de terrain initiées par beQuali⁽⁹⁾, il a donc pour ambition d'enrichir et de permettre la diffusion des données et analyses portant sur la question du sans-domicilisme.

II. Une mise en lumière de populations invisibles

In fine, ce livre a donc plusieurs objectifs. Le premier consiste à rendre visibles les populations « oubliées » par les pouvoirs publics. Ces derniers ont souvent tendance à focaliser leur attention sur les situations les plus spectaculaires et les plus médiatisées. En augmentant par exemple le financement de l'hébergement d'urgence (Gardella, 2014), ils apportent une solution rapide (mais précaire) aux sans-abri visibles dans les espaces publics urbains qui, du point de vue des édiles, nuisent à l'image des villes. Mais ils laissent de côté une grande partie des problèmes posés par le mal-logement qui concerne pourtant un très grand nombre de personnes, beaucoup moins visibles. Parallèlement, une autre tendance des politiques publiques consiste au contraire à invisibiliser certaines populations indésirables ou encore « incasables » (voir le chapitre 1). L'hébergement des sans-domicile dans des hôtels de plus en plus éloignés des centres des agglomérations et peu accessibles en transports en commun, ou le déplacement des hébergé·es parisien·nes vers la province en prévision des jeux olympiques de 2024, en témoignent. En s'intéressant à une frange moins visible de cette population, l'ouvrage cherche à rendre compte de l'hétérogénéité du sans-domicilisme, trop souvent réduit à la figure du clochard sans-abri qui dort sur un carton

(9) La banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales (beQuali) fait partie de l'équipement d'excellence DIME-SHS (Données, Infrastructures, Méthodes en SHS). Elle est développée au Centre de données socio-politiques (CDSP, UMS 828 Sciences Po-CNRS), <https://bequali.fr/fr/propos/>

dans les grandes métropoles ou au cas des migrant·es dont les campements défraient la chronique.

Le deuxième objectif de l'ouvrage est d'approfondir la connaissance des trajectoires des personnes vivant à la marge de la société. Le matériau d'enquête s'y prête car les entretiens mobilisés sont essentiellement biographiques et permettent de retracer les différentes étapes de la vie des enquêté·es, leur vécu et les choix ou contraintes qui les ont marqué·es. Ils permettent également d'appréhender le rapport aux institutions d'individus ayant cumulé les épreuves tout au long de leur vie.

Enfin, le troisième objectif est d'apporter un éclairage sur le traitement institutionnel des marges sociales. Les personnes enquêtées par l'Ined ont souvent fait l'objet d'un encadrement institutionnel très important tout au long de leur vie, mais cet accompagnement a été en grande partie infructueux puisqu'elles se trouvent aujourd'hui marginalisées et se tiennent plus ou moins volontairement à l'écart des institutions. Dans une perspective simmelienne (Simmel, 2002)⁽¹⁰⁾, l'ouvrage permet donc de s'intéresser à toutes celles et ceux qui devraient être étiqueté·es comme pauvres par les institutions en recourant aux aides sociales mais ne le sont pas parce qu'ils et elles sont à la marge des dispositifs. Cet échantillon d'enquêté·es constitue donc un bon poste d'observation pour analyser les échecs et dysfonctionnements des politiques publiques, et les différentes dimensions du non-recours.

III. Des personnes éloignées des services d'aide et vivant en milieu rural

Pour terminer cette présentation, il nous faut préciser comment le corpus de l'Ined se situe par rapport à l'ensemble de la population sans domicile. Cet ouvrage, on l'aura compris, place en effet la focale sur une sous-population particulière, souvent mal appréhendée et difficile à circonscrire. Avant de présenter les chapitres qui composent ce livre, il est dès lors nécessaire de clarifier les définitions sur lesquelles nous nous appuyons et de préciser les spécificités du corpus commun étudié.

1. De qui et de quoi parle-t-on ?

En France, dans le langage commun, on qualifie de SDF (sans domicile fixe) les personnes rencontrées dans l'espace public qui mendient et/ou qui présentent une apparence physique dégradée (saleté, odeur, vêtements abîmés, etc.), témoignant de la précarité de leur situation sociale et

(10) Selon Georg Simmel, «les pauvres, en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient recevoir assistance selon les normes sociales» (Simmel, 2002, p. 96).

économique. Pour autant toutes ne sont pas toujours privées d'un toit et, *a contrario*, certaines personnes ne présentent pas ces stigmates et sont pourtant sans logement. L'expression « sans-domicile » est privilégiée par les chercheurs et chercheuses pour évoquer les personnes privées de logement. Les sans-domicile forment toutefois une population hétérogène et fluctuante. Leurs difficultés se présentent sous la forme d'un continuum de situations vis-à-vis du logement, entre vie dans l'espace public, dans des logements squattés, insalubres, dans des centres d'hébergements, des hôtels, des cabanes, des voitures, etc. (Clanché, 2000). Ces personnes ne dorment donc pas toutes dehors, mais occupent aussi d'autres lieux non prévus pour l'habitation ou sont accueillies, pour une durée plus ou moins longue, dans des centres d'hébergement. Être sans domicile n'est par ailleurs pas une situation immuable. Les situations résidentielles varient au cours du temps, sans compter que les dispositifs institutionnels de prise en charge les obligent parfois à alterner les solutions d'hébergement : une nuit chez des ami·es, deux nuits dans un centre d'hébergement, une nuit à l'hôtel, etc.

Il n'existe pas de consensus français sur la manière de définir et de parler de ces individus, y compris parmi les chercheurs et chercheuses (Loison, 2023a ; 2023b). Les catégories utilisées sont poreuses et les trajectoires des personnes sans logement personnel mouvantes. Nous faisons ici le choix de nous appuyer sur les définitions de l'Insee qui ont servi de point de départ à la constitution du groupe « Cabanes et habitations de fortune ». Selon l'Insee, une nuit donnée, une personne est dite sans domicile si elle a recours à un service d'hébergement ou dort dans un lieu non prévu pour l'habitation (espace public, cave ou parking par exemple). Dans ce dernier cas seulement, elle est qualifiée de sans-abri⁽¹¹⁾. Une personne sans abri est donc sans domicile mais une personne sans domicile n'est pas obligatoirement sans-abri. On parle de « sans-abrisme » pour désigner l'ensemble des situations des personnes sans-abri et de « sans-domicilisme » (Loison, 2023b) pour désigner l'ensemble des situations des personnes sans domicile (y compris, donc, les situations de sans-abrisme).

Comme on le verra, les personnes interrogées dans les entretiens du groupe de travail de l'Ined ne sont pas toutes sans domicile puisque certaines d'entre elles vivent dans des caravanes ou des squats par exemple. On utilisera dès lors ici la catégorie plus large des « personnes sans logement personnel » : une nuit donnée, les personnes sans logement personnel sont des personnes sans abri, sans domicile ou vivant dans des caravanes, des foyers (foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, etc.), des établissements de soin, en prison, à l'hôtel (si la personne paie elle-même sa chambre), dans des squats ou chez des tiers (tableau 1).

(11) Contrairement à la typologie européenne Ethos pour qui les sans-abri peuvent avoir recours aux hébergements d'urgence.

Le terme « sans logement personnel » ne présume en rien du sentiment d'être chez soi : on peut se sentir chez soi dans un camion mais pas dans un logement dont on est copropriétaire avec un conjoint violent. Les catégories statistiques sur lesquelles nous nous appuyons et qui ont permis de délimiter le corpus des entretiens de l'Ined ne prétendent pas rendre compte du ressenti des individus (ce que les entretiens permettent au contraire d'appréhender). De même, certains logements non ordinaires comme les prisons, les couvents, les casernes, les résidences de tourisme, à vocation sociale, pour personnes handicapées ou pour personnes âgées (Ehpad), ne sont pas enquêtées dans les entretiens de l'Ined. Toustes les enquêté·es ont cependant en commun d'être considéré·es comme « sans logement personnel », c'est-à-dire qu'ils et elles ne disposent pas d'un logement en propriété ou en location avec bail et connaissent donc des formes d'insécurité de logement, sans être nécessairement toustes dans la catégorie « sans domicile ».

D'après l'enquête Sans Domicile, en 2012, en France métropolitaine, 103 000 personnes ont fréquenté au moins une fois soit un service d'hébergement, soit une distribution de repas chauds. Parmi elles, 81 000 étaient sans domicile : 10 % d'entre elles étaient sans abri, 35 % étaient accueillies dans des centres d'hébergement collectifs, 16 % étaient hébergées dans des chambres d'hôtel et 29 % dans des logements dépendant d'associations ou d'organismes publics (Yaouancq et Duée, 2014)⁽¹²⁾.

Par ailleurs, la Fondation pour le Logement des Défavorisés, qui recense les données et compile les études menées en France sur le « mal-logement », comptabilise, en 2024, 1 118 000 personnes privées de logement personnel

Tableau 1. Définition des enquêtes statistiques de l'Insee et de l'Ined

En logement	Sans logement personnel	
	Sans-domicile	Autres personnes sans logement personnel
Propriétaires	Sans-domicile en centre d'hébergement	Caravane
Locataires	Sans-domicile en logement (payé par une association, un centre d'hébergement ou un organisme)	Foyer (FJT, résidence sociale, etc.)
Sous-locataires	Sans-domicile à l'hôtel (idem)	Établissement de soins
	Sans-abri (sans-domicile dans des lieux non prévus pour l'habitation)	Prison
		Hôtel (payé par la personne)
		Squat
		Hébergement chez un tiers

Source : Insee-Ined, enquêtes SD2001 et SD2012.

(12) Ces chiffres seront actualisés par l'Insee dans le courant de l'année 2025 avec une nouvelle enquête Sans Domicile ; <https://www.insee.fr/fr/information/7634303>.

(Fondation pour le Logement des Défavorisés, 2025). Parmi elles, le nombre de personnes sans domicile est estimé à 350 000, qu'elles vivent dans un logement associatif, en hébergement collectif, en Cada (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), à l'hôtel, en habitation de fortune ou à la rue. En outre, la Fondation s'appuie sur plusieurs sources pour estimer que 25 000 personnes vivent à l'hôtel par leurs propres moyens, 643 000 personnes sont hébergées chez des tiers de manière contrainte et 208 000 personnes vivent en habitat mobile dans de mauvaises conditions (Fnasat, 2016). La plupart des indicateurs montrent une dégradation de la situation depuis quelques années. Selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés, le nombre de personnes sans domicile a doublé depuis 2012 et même triplé depuis 2001 ; celui des personnes en hébergement contraint chez des tiers a augmenté de 20 % entre 2002 et 2013 (Fondation pour le Logement des Défavorisés, 2025).

Si le sans-domicilisme présente une forte hétérogénéité du point de vue des lieux de vie, les profils des populations concernées ont également évolué depuis quelques années. Il est depuis longtemps établi que la population sans domicile est issue des catégories populaires et est confrontée à une forte précarité socioéconomique, souvent cumulée à des ruptures biographiques (séparations conjugales, chômage, etc.) (Brousse, Firdion et Marpsat, 2008), mais certains types de publics sont récemment (ré) apparus, plus jeunes, plus féminins et plus actifs, ces caractéristiques recouvrant fréquemment des origines étrangères (Dietrich-Ragon, 2017). Entre 2001 et 2012, la part d'étranger-es parmi la population sans domicile est ainsi passée de 38 % à 53 % et est neuf fois plus élevée que dans la population de la France métropolitaine (Yaouancq *et al.*, 2013). Les migrant-es constituent aujourd'hui une partie croissante des sans-domicile, en particulier en région parisienne. Les dispositifs d'accueil destinés aux migrant-es étant saturés, ces dernier-es sont contraint-es de se tourner vers les structures d'aide aux sans-abri ou vers des solutions à la marge, comme les habitations de fortune. De même, les femmes, les jeunes et les personnes âgées représentent une part croissante de la population sans domicile (Loison, 2023a). Comme on va le voir, ces nouveaux publics sont assez peu présents dans notre corpus.

2. Une enquête dans les marges de la précarité résidentielle

L'intérêt de l'enquête qualitative menée par l'Ined est de permettre une plongée dans les marges de la société car les entretiens, qui constituent le fil rouge de l'ouvrage, ont été réalisés avec des personnes se tenant à l'écart du logement ordinaire. Si la plupart d'entre elles sont dans des situations très précaires de pauvreté subie, une petite partie (18 enquêté-es sur les 63) a choisi ce mode de vie pour des raisons militantes, politiques et écologiques. D'autres travaux portant sur des objets d'enquête plus circonscrits

ont également mis en évidence cette hétérogénéité des marges. Florence Bouillon a ainsi montré que les squats représentaient à la fois des refuges pour des personnes en situation de grande précarité mais aussi, dans certains cas, des modes alternatifs d'hébergement qui s'inscrivent dans une démarche militante (Bouillon, 2009). Dans le cas du corpus de l'Ined, les trajectoires et les problématiques rencontrées par les enquêté·es ayant choisi ce mode de vie atypique sont assez différentes de celles que connaissent la majorité des personnes composant l'échantillon, plus proches du profil « classique » des sans-domicile. Nous avons jugé pertinent de leur consacrer un chapitre afin de rendre compte de cette diversité des marges. Anne Petiau, qui analyse ce corpus particulier (chapitre 6), conforte l'idée que les frontières entre ces populations sont floues et poreuses. Certaines personnes sans domicile finissent par revendiquer leur vie de marginalité et, inversement, les personnes engagées dans une mouvance alternative ont parfois connu des parcours plus ou moins contraints de sans-domicilisme. L'enquête qualitative de l'Ined présente donc le grand intérêt de nous entraîner à la lisière des marges, dans les zones grises et mouvantes de la précarité résidentielle.

Mis à part ces 18 entretiens réalisés auprès de personnes, souvent militantes, ayant fait le choix de vivre dans des logements alternatifs au logement ordinaire (cabanes, yourtes, camions), les 45 autres présentent certaines spécificités par rapport aux personnes sans logement personnel enquêtées par l'Insee *via* un questionnaire. Sans surprise, on retrouve tout d'abord certaines des caractéristiques sociodémographiques classiques et communes à l'ensemble de la population sans domicile : appartenance aux milieux populaires (parents ouvriers ou employés), faible niveau d'études, faible insertion sur le marché de l'emploi et difficultés familiales⁽¹³⁾. Tous ces aspects sont toutefois amplifiés par rapport à la population sans logement personnel dans son ensemble. La plupart des personnes enquêtées par l'Ined sont les plus marginales des sans-domicile. Elles ont grandi dans des familles cumulant les problèmes : pauvreté, violences, alcoolisme, etc. Elles sont dans leur immense majorité issues d'un « sous-prolétariat » (Laé et Murard, 2011), caractérisé par une pauvreté qui se reproduit de génération en génération et qui est souvent à la lisière de la rue, de la délinquance et des problèmes d'addiction. Comme le montrent plusieurs chapitres de cet ouvrage, les violences intrafamiliales et la mort jalonnent les trajectoires. La plupart des personnes interrogées ont rompu les liens avec leurs familles et ont souvent été placées ou suivies par des intervenant·es sociales dès le plus jeune âge.

(13) La population sans domicile dans son ensemble appartient aux franges les plus disqualifiées de la société. Parmi les personnes interrogées par l'Insee en 2012, 40 % déclarent que leur père était ouvrier, 13 % qu'il était employé et seuls 19 % de profession intermédiaire ou cadre. Ces personnes ont souvent arrêté très tôt l'école : 14 % n'ont jamais été scolarisées ou ont arrêté en primaire, 52 % ont arrêté au collège, 20 % ont été jusqu'au lycée et seuls 14 % ont suivi des études supérieures ; 30 % n'ont aucun diplôme et 47 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat.

Si elles ont donc couramment connu par le passé une hyper-institutionnalisation de leur existence (Couronné, Loison-Leruste et Sarfati, 2016), au moment de l'enquête, ces personnes sont cependant éloignées des institutions et disposent de ressources économiques et sociales extrêmement faibles. Alors que plusieurs travaux ont montré que les usagers et usagères des services d'aide enquêté·es par l'Insee ne sont pas coupé·es de l'emploi (Dietrich-Ragon et Remillon, 2022), les personnes enquêtées de façon qualitative par l'Ined ont pour particularité de se tenir à l'écart du marché du travail officiel, souvent depuis longtemps (chapitre 5). Certaines ont des activités non déclarées (récupération d'objets, ferraillage, activités illégales, etc.) mais la plupart affirment ne pas effectuer de démarches pour obtenir un emploi. Elles sont très peu inscrites à France Travail (Pôle emploi) et rares sont celles qui envisagent la perspective d'un retour vers un emploi salarié. De nombreuses personnes rencontrent également des problèmes de santé et d'addiction qui les ont fait basculer dans la solitude et la marginalité (chapitre 3).

Le fait qu'elles soient très peu issues de l'immigration marque aussi une différence avec l'ensemble de la population sans-domicile des grandes villes dont la part de migrant·es ne cesse de croître. Alors que d'après l'enquête quantitative Sans Domicile de 2012, 40 % de la population privée de logement personnel est composée de migrant·es (Dietrich-Ragon, 2017), la grande majorité des personnes interrogées dans les entretiens Ined (35 sur 45) est née en France et n'a donc pas subi le déclassement social et résidentiel lié à la migration (Cordazzo et Sembel, 2016). Ceci est lié au fait que l'enquête Ined s'est focalisée sur les territoires ruraux où les personnes immigrées sont moins présentes. D'après l'enquête quantitative de 2012, 7 % des migrant·es francophones sans logement personnel vivent dans les agglomérations de 20 000 à 200 000 habitant·es, 33 % dans des agglomérations de plus de 200 000 habitant·es et 60 % dans l'agglomération parisienne (Dietrich-Ragon, 2017). Si ces populations issues de l'immigration sont affectées par des problèmes économiques durant l'enfance et ont parfois grandi dans des zones de guerre, les problèmes relationnels au sein de la famille, les violences, les problèmes psychologiques et les addictions sont en revanche beaucoup plus présents dans les trajectoires de celles et ceux qui sont né·es en France (Dietrich-Ragon, 2017), ce que confirment les entretiens menés par l'Ined.

Les personnes enquêtées par l'Ined ont pour autre spécificité d'être plus souvent des hommes, relativement âgés, qui ont derrière eux une « carrière » dans la marginalité (chapitre 4). On compte 37 hommes pour 8 femmes, alors que dans l'enquête quantitative de l'Insee, deux tiers des enquêté·es sont des hommes. Ce constat est lié à la faible proportion de personnes issues de l'immigration (les femmes sont surreprésentées chez les migrant·es sans-domicile) et à la sous-représentation des femmes dans les situations

les plus précaires. Elles sont moins souvent sans abri et (un peu) plus souvent prises en charge par les institutions, en particulier quand elles ont des enfants (chapitre 7). Les personnes enquêtées par l’Ined sont également plus âgées que la moyenne : 45 ans contre 39 ans chez l’ensemble des personnes privées de logement personnel. Par ailleurs, elles vivent le plus souvent seules, très rarement en couple et jamais avec des enfants (chapitres 8 et 9). Elles ont souvent un long parcours de sans-domicilisme, caractéristique des personnes qui se sont installées dans la marginalité. D’une façon générale, cette population signe l’échec de la quasi-totalité des institutions socialisatrices : l’école, les politiques d’emploi, de santé, d’accès au logement, à la citoyenneté, etc., semblent impuissantes à apporter des solutions à cette frange de la population la plus abimée et la plus marginalisée (chapitres 1 et 5).

Concernant les conditions de vie matérielles, les personnes interrogées par entretien vivent plus souvent dans des habitations ou des hébergements précaires que celles interrogées dans l’enquête Sans Domicile de 2012. Au moment de l’enquête, beaucoup ont trouvé refuge dans des abris de fortune, à la rue, dans des campings (chapitre 2), des camions ou des squats, installés dans des zones périphériques, à l’écart des villes ou dans des zones peu denses, ce qui les distingue d’une grande partie de la population sans logement personnel, surreprésentée dans les grandes agglomérations et l’Île-de-France. Seule une minorité vit en CHRS ou dans des logements fournis par les institutions. Leurs trajectoires passées sont également marquées par une très forte précarité résidentielle. Alors que selon l’enquête Sans Domicile de l’Insee, « seules » 56 % des personnes sans logement personnel ont déjà dormi dehors, c’est le cas de presque toutes les personnes interrogées dans les entretiens. Ces dernières sont donc très proches du « monde de la rue » (chapitre 4) et se définissent elles-mêmes comme des marginales ou des « sans-droit ».

En résumé, les personnes enquêtées par l’Ined sont à un stade avancé de leur « carrière de survie » (Pichon, 2008) et se situent à la marge des dispositifs d’hébergement ou de logement aidé. Soit elles en sont totalement exclues et n’ont presque plus de contacts avec les différents dispositifs d’intervention sociale, soit elles évoluent dans les zones les plus disqualifiées du système, où l’accompagnement social et les conditions d’accueil sont les plus précaires et les moins adaptés aux difficultés qu’elles rencontrent.

Finalement, les personnes sans logement personnel ne forment pas une catégorie homogène et les marges sont multiples. Les résultats qui sont issus des analyses présentées dans cet ouvrage ne sauraient donc être généralisés à l’ensemble de la population sans domicile mais ils sont justement précieux pour cette particularité : ils éclairent les marges et les zones grises dans lesquelles des individus vivent de stratégies de débrouille, à l’écart des radars de la société.

IV. Présentation de l'ouvrage

Les auteurs et autrices de ce livre ont donné une seconde vie à ce matériau d'enquête et fait revivre les voix d'enquêté·es recueillies il y a plus de dix ans. Des thématiques comme le placement durant l'enfance, le rapport aux institutions, la santé, les violences, le recours aux droits, les conditions de vie ou la situation de groupes spécifiques (les femmes, les enfants, les personnes toxicomanes ou celles vivant en milieu rural) permettent de fournir un éclairage multiple et toujours d'actualité sur la question.

La première partie de l'ouvrage porte sur les trajectoires, les mobilités et les carrières à la marge. Pascale Dietrich-Ragon et Marie Loison analysent les trajectoires institutionnelles des personnes sans logement personnel ayant des parcours longs et chaotiques, en tenant compte des passages par l'ensemble des institutions fréquentées, y compris celles qui œuvrent dans un autre secteur que celui de l'hébergement, comme les foyers de l'Aide sociale à l'enfance, la prison ou encore l'hôpital psychiatrique et l'armée. Qui sont les personnes aux trajectoires les plus heurtées qui passent par ces institutions sans jamais parvenir à sortir par le haut du circuit de l'hébergement institutionnel ? Comment se retirent-elles progressivement du « marché » de l'hébergement pour vivre à la marge ? Les autrices montrent que les sans-domicile ont des trajectoires hyper-institutionnalisées mais ne sont pas pris·es en charge par les mêmes institutions et ne bénéficient pas non plus du même suivi, d'où des trajectoires inégales sur le plan des conditions de vie et en matière de chance de (re) trouver un logement (chapitre 1). Les contributions de Gaspard Lion et Vianney Schlegel (chapitres 2 et 3) ont en commun d'utiliser la notion de carrière pour analyser la déviance et le déclassement des personnes sans logement personnel. À travers le cas d'une personne habitant en mobil-home à l'année dans un camping, Gaspard Lion questionne une forme d'expérience résidentielle de plus en plus répandue et souvent associée au logement non ordinaire : celle du déclassement résidentiel. Il met en évidence les processus qui conduisent des personnes jusqu'ici insérées sur le marché de l'emploi et du logement à se retrouver en grande difficulté pour se loger et à vivre au camping. Il analyse la manière dont ces situations sont vécues et accorde une attention particulière aux effets du déclassement sur la possibilité de s'approprier son espace de vie et de le transformer en véritable « chez soi ». Vianney Schlegel propose quant à lui de se focaliser sur les usages de psychotropes (alcool et stupéfiants). Alors qu'il existe relativement peu de travaux sur la manière dont les problèmes de santé influent sur les carrières de vie et de survie en rue⁽¹⁴⁾, il s'intéresse aux liens entre deux types de « carrières déviantes » (Becker, 1963 ; Goffman, 1961 ; Hughes, 1971) : la carrière de rue, d'une

(14) On retrouve certains de ces questionnements dans les analyses d'Elodie Jouve (Jouve et Pichon, 2015), Yann Benoist (2016) et Laureline Coulomb (2018).

part, et la carrière de toxicomane, d'autre part. Dans quelle mesure l'une et l'autre s'influencent-elles et s'articulent-elles ? Qu'en est-il des sorties de ces carrières ? Comment les problèmes sanitaires liés aux usages de psychotropes affectent-ils les carrières de rue ?

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse aux activités des personnes les plus marginalisées, entre « bricolage » (Snow *et al.*, 1996), débrouille et recours aux institutions. Thibaut Besozzi explore les dimensions de la vie quotidienne des personnes sans-abri : leur rapport au temps et à l'espace, aux services sociaux, leurs sociabilités ainsi que les formes de débrouille qu'elles mobilisent pour (sur) vivre. Au-delà des trajectoires de vie et des politiques sociales, ce sont toutes les épaisseurs du quotidien en situation de rue qui sont ainsi mises en lumière (chapitre 4). Louise Lacoste interroge quant à elle la place du travail dans les politiques d'intervention sociale qui leur sont destinées (chapitre 5). Actuellement, les personnes en incapacité d'avoir un emploi de droit commun, relevant historiquement des politiques inconditionnelles d'assistance, doivent démontrer leur volonté de se remobiliser dans un parcours d'insertion vers le travail. Or, quelle est réellement la place du travail dans l'existence des individus et la signification personnelle et symbolique qu'ils et elles y accordent ? Anne Petiau s'intéresse quant à elle à la catégorie particulière des personnes qui logent dans des habitats alternatifs de type camion, chalet, yourte ou cabane et font de leur mode de vie un acte militant. Tout en revendiquant une autonomie vis-à-vis des institutions, ces personnes recourent bien souvent à des allocations ou prestations financières, tels que le RSA. Comment, dans leur cas, s'articulent les solidarités formelles (allocations et prestations financières) et informelles (formes de débrouille et de solidarité) pour faire face aux situations de pauvreté ou de précarité ? Alors que la reconnaissance trouvée dans les pratiques de débrouille et d'entraide est valorisée, la société conventionnelle et ses institutions font au contraire l'objet de critiques. Anne Petiau interroge donc le rapport paradoxal à l'État social des personnes revendiquant leur marginalité (chapitre 6).

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage porte sur les liens familiaux et sur les effets du genre dans la relation d'intervention sociale. En associant des analyses qualitatives et quantitatives, Marie Loison et Gwennaëlle Perrier montrent que les trajectoires des femmes sans domicile sont davantage structurées par des violences de genre subies de l'enfance à l'âge adulte que celles de leurs homologues masculins. Mais le genre est également un facteur de relative protection pour ces femmes qui bénéficient de conditions d'hébergement un peu meilleures que les hommes et d'une prise en charge institutionnelle relativement plus rapide. Cette protection institutionnelle les réassigne toutefois à leur maternité, à leur corps et contribue à les enfermer dans certaines normes de genre, contraignant fortement leurs trajectoires de vie. La contribution de Marine Quennehen montre, en miroir,

que la parentalité des hommes en situation de précarité constitue, au contraire de celle des femmes, un impensé institutionnel. Les pratiques des professionnel·les se centrent ainsi sur la santé, la réinsertion professionnelle et l'accès au logement tandis que la question familiale est absente. Dans ce contexte, ces hommes vivent une double marginalisation se caractérisant par l'exclusion du monde social (sur le plan professionnel, résidentiel et de la citoyenneté) et l'invisibilisation, voire la disqualification, de leur paternité (chapitre 8). Enfin, le dernier chapitre s'intéresse aux relations familiales : quelles solutions sont envisagées quand il est impossible de conserver ses enfants avec soi ? À partir d'une étude minutieuse des effets de l'absence de logement sur la possibilité d'une vie commune avec les enfants, Pierre Eloy met en évidence une facette particulièrement invisibilisée de la privation de domicile : l'éclatement des groupes familiaux et la séparation des parents de leurs enfants (chapitre 9).

Au travers de ces différents chapitres, ce livre offre donc une immersion dans la vie quotidienne des personnes exclues du logement. Loin des enjeux politiques et médiatiques, il souligne la variété mais aussi l'épaisseur des existences de celles et ceux qui vivent aux marges de la société et sont à la fois inaudibles et invisibles (Le Blanc, 2022).